

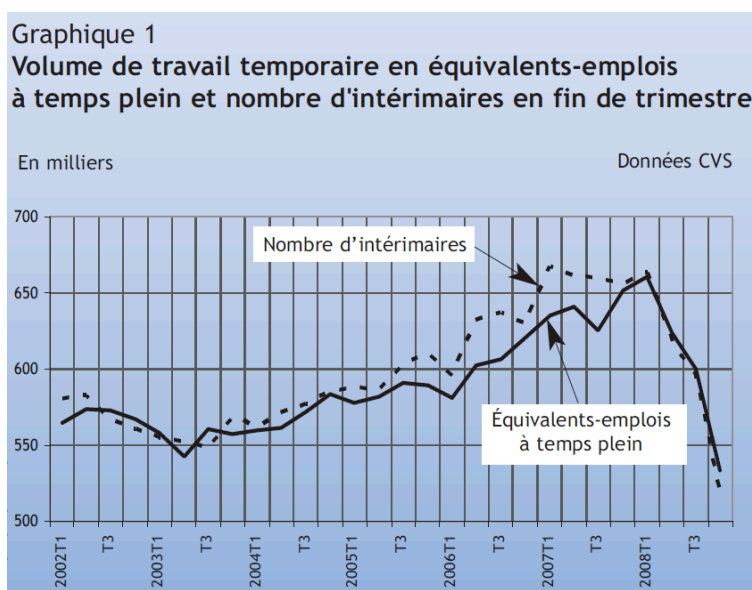
Brève Vigie, 24 juillet 2009

Quelles perspectives pour l'intérim ?

En 2008, et tout particulièrement au quatrième trimestre de l'année, on constate en France un recul de la part du travail intérimaire dans le travail salarié qui semble aller de pair avec le vieillissement des intérimaires.

La crise économique a des effets tant désastreux qu'attendus sur l'emploi intérimaire. Fin 2008, seuls 2,8 % des salariés français sont intérimaires, contre 3,6 % en 2007. En d'autres termes, du quatrième trimestre de 2007 au quatrième trimestre de 2008, les effectifs d'intérimaires en emploi ont chuté de 21,2 %, soit 139 200 postes de moins.

La dynamique semble s'être accentuée au quatrième trimestre de l'année 2008, pour lequel on compte 79 500 intérimaires de moins qu'au troisième trimestre de la même année (recul de 13,3 % de l'emploi intérimaire). La chute de l'intérim concerne tous les secteurs d'activités. C'est l'industrie automobile qui est la plus touchée, avec la perte spectaculaire d'environ la moitié de ses effectifs intérimaires au cours du quatrième trimestre (et des deux tiers au cours de l'année 2008). Seuls les secteurs non marchands passent entre les mailles du filet : dans l'éducation, la santé et l'action sociale, on constate même au cours de l'année 2008 une hausse de 1,8 % du nombre d'intérimaires ; c'est 8,5 % dans l'administration.



Lecture : Outre une nette chute depuis 2008, le graphique montre le rapprochement des courbes représentant le nombre d'intérimaires et le volume d'emploi temporaire en équivalent-emplois à temps plein. Le volume d'emploi intérimaire se concentre autour d'un nombre toujours plus faible d'intérimaires.

Source : DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), exploitation des fichiers UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

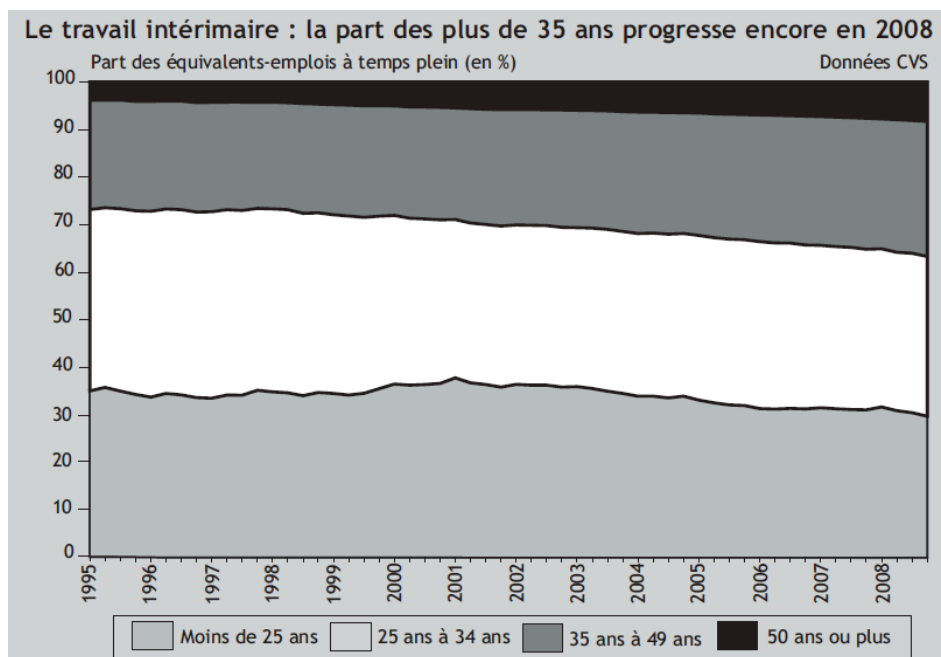
Certes, le volume d'emploi intérimaire subit souvent les pressions conjoncturelles. Mais il semble que la contraction de l'emploi intérimaire donne lieu, avec la crise, à une recomposition générationnelle du groupe des intérimaires. En effet, ce sont très nettement les moins de 25 ans qui pâtissent le plus du repli de l'intérim. Pour autant, les intérimaires sont encore des travailleurs jeunes dans leur immense majorité. Ainsi deux tiers des intérimaires ont-ils moins de 35 ans.

Avec la crise, l'équivalent-emplois à temps plein (1) a chuté pour toutes les classes d'âge.

Mais, fait remarquable, cette chute fut inégale. Sur l'année 2008, on constate une stratification de la perte d'équivalent-emplois à temps plein en fonction de l'âge : - 21,6 % pour les intérimaires de moins de 25 ans, et - 18,5 % pour ceux âgés de 25 à 34 ans, contre - 15,6 % pour ceux de 35 à 49 ans, et - 11,0 % pour ceux de plus de 50 ans.

Parmi les intérimaires, la part des plus de 35 ans est par conséquent passée sur l'année de 35,2 % à 36,7 % du volume du travail temporaire. Un fait semble acquis : plus un intérimaire est jeune, plus il semble vulnérable aux effets de la crise.

On peut toujours arguer que le vieillissement des intérimaires n'est pas un fait nouveau, qu'il est perceptible depuis au moins 1995 et sans doute en partie explicable par le vieillissement des actifs dans leur ensemble. Il convient cependant de noter qu'en 2007, alors que l'intérim était en pleine expansion, l'emploi intérimaire des 20-24 ans ne progressait que de 4,4 % en équivalent-emplois à temps plein par rapport à 2006 ; contre 12,1 % pour les plus de 50 ans.



Une certaine catégorie d'intérimaires, plus âgés, capte donc depuis longtemps déjà une part croissante (et semble-t-il plus stable) du travail intérimaire.

Dès 2004, la DARES mettait en lumière l'existence d'un groupe de « permanents de l'intérim ». Ces derniers travaillaient en moyenne plus de six mois par an (tandis qu'un contrat d'intérim dure en moyenne deux semaines et demie). En 2004, les permanents représentaient 165 000 des 1,7 million de personnes ayant effectué une mission d'intérim en 1998.

La DARES avait dressé en 2004 un profil sociologique de ces permanents de l'intérim. Ce sont dans leur immense majorité des hommes (80 % contre 70 % pour les intérimaires en général). Ils sont pour la plupart ouvriers qualifiés (plus de 50 % contre 33 % pour les intérimaires en général). Ils travaillent très souvent dans l'industrie, puis dans la construction, et moins dans le secteur tertiaire que les autres intérimaires. Ces permanents de l'intérim ne changent presque pas, contrairement aux autres intérimaires, de secteur d'activité. Et, bien sûr, les permanents de l'intérim sont nettement plus vieux que les autres intérimaires.

En fait, ces permanents sont des travailleurs à part entière dont l'emploi est consubstantiel à l'intérim. L'intérim semble donc se décomposer d'un côté en une partie d'emplois quasiment stables, concernant une population bien insérée dans l'emploi et possédant des compétences spécifiques ; et de l'autre côté en une population de personnes éloignées de l'emploi (pour la plupart des jeunes), pour lesquelles l'intérim est un moyen de conserver une proximité à l'emploi.

Au quatrième trimestre 2008, les contrats d'intérim conclus ont chuté de 9,3 % et le volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein a diminué de 11 %. Cependant, la part des plus de 50 ans dans le volume de travail intérimaire a augmenté. Il semble donc que les « permanents de l'intérim » soient moins touchés par la crise que les jeunes, qui servent parfois de variable d'ajustement, notamment dans l'industrie.

Les intérimaires ne sont plus que 516 700 fin 2008. Ils comptent apparemment parmi les salariés les plus vulnérables aux conséquences de la crise sur le marché de l'emploi. Mais le vieillissement des intérimaires montre que le travail temporaire n'est plus seulement une forme d'emploi au rabais, concernant les personnes éloignées de l'emploi « traditionnel » (à savoir les contrats à durée indéterminée). L'intérim en effet compte un certain nombre d'emplois relativement stables.

Jean-Baptiste Moulin, Futuribles International

Sources : DARES. « L'emploi intérimaire au quatrième trimestre 2008 : un recul sans précédent de l'intérim ». *Premières Informations premières synthèses*, n° 18.4, avril 2009, site Internet www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2009.04-18.4.pdf ; « Les permanents de l'intérim ». *Premières Informations premières synthèses*, n° 43.3, octobre 2004, site Internet www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/publication_pips_200410_n-43-3_les-permanents-de-linterim.pdf ; « Les contrats courts : source d'instabilité mais aussi tremplin vers l'emploi permanent ». *Premières Informations premières synthèses*, n° 14.1, avril 2003, site Internet www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/publication_pips_200304_n-14-1_contrats-courts.pdf ; « L'intérim en 2007 : en forte croissance ». *Premières Informations premières synthèses*, n° 36.1, septembre 2008, site Internet www.lesechos.fr/medias/2008/0902//300289307.pdf.

(1) L'équivalent-emplois à temps plein est le rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre.

Catégorie : 07. Emploi, travail, qualifications

Mots-clefs : Travail / Emploi temporaire